



ÉCOLE DES ALIZÉS 2022-2023

## Cinquième réunion régulière du conseil d'établissement

Mercredi 10 mai 2023, à 19 h, en mode hybride

### PROCÈS-VERBAL

#### 1. Ouverture de l'assemblée

##### a) Mot de bienvenue et présences

À 19 h 02, Mme Daisy Roussel souhaite la bienvenue aux membres du CE.

##### Présences

Mesdames : Guylaine Pepin, directrice  
Christine Dubé, parent  
Louise Plante, parent  
Daisy Roussel, parent  
Sophie Picard, parent  
Stéphanie Bérubé, parent  
Audrey Plourde-Imbeault, parent  
Myrienne Côté, parent  
Marie-Ève Rioux, enseignante  
Nelly Guimond, responsable du service de garde  
Julie Lavoie, éducatrice en service de garde  
Marie-Andrée Banville, enseignante (substitut)  
Marie-Michèle D'Astous, orthopédagogue professionnelle (substitut)  
Josianne Boucher, membre de la communauté et parent

##### Absences

Madame : Élisabeth Côté, psychoéducatrice  
Monsieur : Henrik Hudier, enseignant

##### b) Nomination d'un/d'une secrétaire d'assemblée

Le secrétariat de la rencontre est assumé par Mme Guylaine Pepin.

##### c) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour par Mme Daisy Roussel, Mme Guylaine Pepin propose de faire les modifications suivantes :

- retrait du point 5.e) Organisation prévisionnelle des services complémentaires 2023-2024;
- ajout du point 9 e) : Calendrier Alizés 2023-2024.

Mme Stéphanie Bérubé demande la correction du point 1 d) pour Adoption du procès-verbal du 15 mars 2023.

Mme Myrienne Côté demande que son nom soit retiré de la liste des présences, vu qu'elle était absente.

CÉ22-23/5.36

Il est proposé par Mme Stéphanie Bérubé d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé.  
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**d) Adoption du procès-verbal du 15 mars 2023**

Lecture préalable effectuée.

Il est proposé par Mme Audrey-Ann Plourde Imbeault d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

CÉ22-23/5.37

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**e) Suivi au procès-verbal**

Aucun suivi.

**2. Tour de table des représentants (information)**

**a) Questions du public**

Aucune question.

**b) Autres représentants**

Aucune question.

**3. Informations du comité de parents**

Les comptes-rendus des rencontres du 21 mars et du 18 avril 2023 ont été déposés pour lecture préalable.

Un rappel aux membres du CE est formulé par Mme Daisy Roussel quant à la tenue d'une conférence de la Dre Nadia Gagnier, psychologue, au Cégep de Rimouski le 11 mai 2023, à 19h30. Cette conférence est offerte aux parents du CSS par le comité de parents.

Le comité de parents souhaite reprendre la tournée des écoles, et l'école des Alizés serait hôtesse pour une de leurs prochaines réunions, en date du 16 mai. Les membres du conseil d'établissement sont favorables à cette initiative. Le parlement écolier sera mis à contribution.

**4. Informations de la direction**

**a) Remise du prix Liz-Fortin à M. Réal Leclerc**

Dans le cadre de La Crue des mots 2023, le CLAC remettait le tout premier prix Liz-Fortin, qui vise à souligner l'apport exceptionnel d'un citoyen de la Mitis pour la valorisation et la promotion de la culture. C'est M. Réal Leclerc, enseignant à l'école des Alizés, qui a été le tout premier récipiendaire de ce prix. Les membres du conseil d'administration tiennent à féliciter M. Leclerc pour cette contribution remarquable.

**b) Formation des groupes 2023-2024**

Mme Guylaine Pepin informe les membres du CE des prévisions pour la formation des groupes pour 2023-2024 :

**Pour que demain ait le vent dans les voiles : chaque élève, notre œuvre.  
Respect + Coopération + Persévérance**

2023-2024 - prévisions	
Préscolaire 4 ans	6
Préscolaire 5 ans	16 (15)
Préscolaire 5 ans	17 (16)
1 <sup>re</sup> année	17
1 <sup>re</sup> année	17
2 <sup>e</sup> année	22 (21)
2 <sup>e</sup> année	23 (22)
3 <sup>e</sup> année	25 (22)
4 <sup>e</sup> année	24
4 <sup>e</sup> -5 <sup>e</sup> année	20
5 <sup>e</sup> année	24
6 <sup>e</sup> année	22
6 <sup>e</sup> année	22
Adaptation scolaire x 4	37
*co-enseignement	

c) Services complémentaires – prévision 2023-2024

Mme Guylaine Pepin informe les membres du CÉ des prévisions des services complémentaires pour 2023 2024 :

Pour que demain ait le vent dans les voiles : chaque élève, notre œuvre.  
 Respect + Coopération + Persévérance

## 2023-2024 - prévisions

Libération enseignant	20 %
Orthopédagogie	80% + 80 %
Éducation spécialisée	30,5 h en a.s.
	30,5 h en a.s.
	30,5 h en a.s.
	30,5 h en a.s.
	30,5 h primaire
	28 h primaire
	28 h primaire
	26,75 h préscolaire 5 ans
	15 h – élève dédié
	10 h – TES flottante
Éduc. en serv.de garde	16,75 h préscolaire 4 ans
Préposée	22 h en a.s.
Professionnel – tr. social	10 h

\*Bonification possible de tous les postes de soutien par d'autres mesures budgétaires ou par le service de garde

## 5. Questions relatives à notre école

### a) Environnement de l'école : insalubrité

Depuis quelques mois, un conteneur à déchets a été installé tout juste à proximité de la cour d'école, dans la trajectoire empruntée par les élèves piétons et cyclistes, afin de desservir les clients de l'Auberge Wolf.

Attendu les incon vénients importants, notamment en termes de détrit us et d'odeurs, occasionnés par cette installation;

Attendu la fonction des terrains adjacents, à savoir un terrain de jeux pour des enfants de 4 à 13 ans;

Attendu l'insuffisance du volume du conteneur pour répondre aux besoins de la clientèle de l'Auberge Wolf;

Attendu la nature de certains déchets pouvant compromettre la sécurité des enfants;

Il est proposé par Mme Myrienne Côté de mandater la direction de l'école pour la rédaction et l'envoi d'une lettre qui signifiera la problématique d'insalubrité qui est causée par la présence d'un conteneur à déchets à proximité de la cour d'école.

CÉ22-23/5.38

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### b) Modifications à la grille-matières 2023-2024;

#### i. Culture et citoyenneté québécoise :

Mme Guylaine Pepin informe les membres du CE que le nouveau cours Culture et citoyenneté québécoise est reportée d'une année, mais que les enseignants qui le désirent sont autorisés en le déployer dès la rentrée 2023. L'équipe-école sera sondée à cet effet à la rentrée;

#### ii. Projet-pilote Plein air

Mme Marie-Andrée Banville expose aux membres du CE un projet-pilote pour les élèves d'adaptation scolaire qui vise à augmenter le temps de plein air en contexte pédagogique. Ce projet nécessite la modification suivante à la grille-matières :

- Retrait de 30 minutes/semaine en musique par groupe d'adaptation scolaire;
- Ajout de 30 minutes/semaine en éducation physique et à la santé par groupe d'adaptation scolaire.

Il est proposé par Mme Myrienne Côté d'adopter la grille-matières 2023-2024 telle que modifiée.

CÉ22-23/5.39

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### c) Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (adoption)

Le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence a été déposé pour lecture préalable.

Il est proposé par Mme Stéphanie Bérubé d'adopter le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2023-2024 tel que présenté.

CÉ22-23/5.40

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**d) Projet éducatif et plan de mise en œuvre**

Mme Guylaine Pepin présente les résultats préliminaires du projet éducatif 2022-2023 :

- Santé globale : perspective d'amélioration continue;
- Sécurité sur la cour d'école : maintien;
- Numératie : poursuite.

Les membres du conseil d'établissement se disent satisfaits du travail accompli.

**e) Point retiré**

**f) Règles de conduite et mesures de sécurité pour 2023-2024 (approbation)**

Les règles de conduite et mesures de sécurité pour 2023-2024 ont été déposées pour lecture préalable.

Il est proposé par Mme Julie Lavoie d'approuver les règles de conduite et mesures de sécurité 2023-2024 telles que présentées.

CÉ22-23/5.41

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**g) Besoins de l'établissement en biens et services (consultation)**

Aucun besoin n'est soulevé.

**h) Service de garde scolaire**

**i. Mesures d'urgence 2022-2023**

Les mesures d'urgence du service de garde 2022-2023 ont été déposées pour lecture préalable.

Il est proposé par Mme Christine Dubé d'approuver les mesures d'urgence 2022-2023 du service de garde telles que présentées.

CÉ22-23/5.42

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est toutefois soulevé que ces mesures d'urgence devront dorénavant être adoptées dès la première séance du conseil d'établissement, à l'automne de chaque année.

**ii. Ouverture en août 2023**

Mme Nelly Guimond adresse aux membres du conseil d'établissement la demande voulant que la première journée de fréquentation des enfants pour l'année 23-24 soit le 25 août, au lieu du 23 août, tel que le prévoit le calendrier scolaire, ceci afin de permettre à l'équipe du service de garde de participer avec l'équipe-école aux deux premières journées de relance de l'année scolaire.

Après discussion et analyse, il est proposé par Mme Stéphanie Bérubé que le service de garde à la rentrée 2023 soit déployé de la façon suivante :

- 23 août : service de surveillance par de tierces personnes (ex. parents bénévoles);
- 24 août : début des activités du service de garde

Les membres du conseil d'établissement demandent à ce que les parents en soient informés dans les meilleurs délais.

L'organisation de la journée de surveillance sera assumée par la technicienne en service de garde.

- CÉ22-23/5.43 Cette proposition est adoptée à l'unanimité.
- iii. Semaine des services de garde – 15 au 19 mai 2023  
Point d'information
  - iv. Finances – budget révisé avril 2023  
Les documents financiers du service de garde ont été envoyés pour lecture préalable.
- Il est proposé par Mme Myrienne Côté d'adopter le budget révisé tel que présenté.

CÉ22-23/5.44 Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**i) Activités éducatives et modifications à l'horaire (approbation)**

- Sortie au parc du Bic pour la fin de l'année – toutes les classes – 19 juin 2023. Des frais de transport d'un minimum de 3\$ pourraient être chargés pour chaque enfant.
- Sortie aux Jardins de Métis – enfants de la Passe-Partout – 7 juin 2023.  
Le conseil d'établissement se questionne sur les frais chargés aux enfants, puisque l'accès aux Jardins de Métis est gratuit pour les moins de 12 ans. Par ailleurs, les frais pour les parents ne seront pas assumés par l'école, sauf pour des situations particulières qui pourront être soumises à la direction de l'école.

CÉ22-23/5.45 L'autorisation telle qu'amendée pour les activités est proposée par Mme Sophie Picard et entérinée par le conseil d'établissement.

**6. Consultation du centre de services scolaire**

Aucune consultation.

**7. Décisions relatives aux finances de l'école**

**a) Don – Subvention-levées de fonds (adoption)**

Aucune demande.

**b) Budget annuel de fonctionnement du CÉ**

Aucune nouvelle information.

**8. Fonctionnement du conseil d'établissement**

**a) Consultation obligatoire auprès des élèves**

Mme Guylaine Pepin informe le CÉ que le sondage visant à collecter l'avis des élèves sur le projet culturel « La culture, le vent dans les voiles » est en terminé.

En grande majorité, les élèves ont été satisfaits ou très satisfaits du projet, tant pour son déroulement que pour son contenu, et souhaitent que l'expérience se poursuive l'an prochain. Ils ont d'ailleurs émis plusieurs suggestions qui seront analysées par l'équipe-école à la rentrée 2023, au moment de relancer les activités.

## 9. Divers ouverts :

### a) Spectacle de musique/vernissage de fin d'année

Mme Guylaine Pepin informe les membres du CÉ que le spectacle de musique aura lieu les 25 et 26 mai 2023, selon un horaire qui sera envoyé aux parents sous peu. De plus, le vernissage des œuvres créées dans le cadre de l'activité Haut et fort, une combinaison de La Crue des mots du CLAC et du Réseau Hémisphères, sera exposé dans le corridor du secrétariat.

### b) Visite du comité de parents du CSS – 16 mai 2023

Mme Guylaine Pepin rappelle aux membres du CÉ que le comité de parents du centre de services scolaire des Phares tiendra sa réunion mensuelle à l'école des Alizés le 16 mai prochain. Une visite de l'école a été organisée par les membres du parlement écolier.

### c) Semaine de l'implication parentale

Mme Daisy Roussel informe les membres que la semaine de l'implication parentale aura lieu du 28 mai au 3 juin 2023. Pour l'occasion, des messages de remerciements seront publiés sur la page Facebook de l'école.

### d) Journal des parents

La deuxième édition du journal des parents des Alizés sera produite d'ici la fin mai.

### e) Calendrier Alizés 23-24

Mme Marie-Andrée Banville présente aux membres du CÉ le calendrier prévisionnel pour les journées cliniques en adaptation scolaire pour 2023-2024.

Il est proposé par Mme Marie-Ève Rioux d'approuver le calendrier des journées cliniques en adaptation scolaire 2023-2024 tel que présenté.

CÉ22-23/5.46

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## 10. Correspondance

Un courriel concernant un forum citoyen sur l'éducation a été acheminé aux membres par la présidente.

## 11. Fermeture de la séance

### a) Évaluation de la rencontre

Les membres ont apprécié le déroulement de la rencontre. Malgré un ordre du jour chargé, les discussions ont été efficaces.



**b) Levée de la séance**

CÉ22-23/5.47

Il est proposé par Mme Josianne Boucher de lever la séance à 21 h 41.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

---

Guylaine Pepin  
Secrétaire de réunion  
Directrice

---

Daisy Roussel  
Présidente